

## Argumentaire de la Rencontre autour de « La Charte de Kurukan Fuga »

### Contexte et justification

Le CELHTO, bureau spécialisé de l'UA sur les langues, les traditions et les cultures africaines, et Intermedia Consultants, mandataire de la Coopération suisse au Développement (DDC) et de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, ont collaboré dans l'exécution de projets exploitant les opportunités offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication et visant la collecte, la sauvegarde et la promotion de la culture africaine. Ces projets sont nés à la suite de quatre séminaires de réflexion tenus à Labé (1997), à Kankan (1998), à Mopti (1999) et Niamey (2002).

Ils ont regroupé à chaque fois, des animateurs de radios rurales et des communicateurs traditionnels. L'objectif était de favoriser une meilleure collaboration entre les radios rurales et les traditionalistes, et d'étudier les modalités de la collecte et de la conservation de la tradition orale par les nouvelles technologies de l'information. Trois thèmes avaient été retenus pour la réflexion : les droits de l'homme, les feux de brousse et naturellement la communication.

Le résultat de ces rencontres est une collaboration meilleure et durable entre les traditionalistes et les radios rurales et la mise en œuvre de projets figurant dans le programme d'appui à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information en milieu rural financés par la DDC et l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie.

### La Charte de Kurukan Fuga

Le séminaire de Kankan, qui avait regroupé des communicateurs et traditionalistes maninka, était parvenu à un résultat dépassant toutes les espérances. Les traditionalistes de plusieurs pays de l'espace manding (Guinée, Mali, Sénégal, Burkina) avaient pu reconstituer, après une séance nocturne, les 44 articles constitutifs de la Charte. Parmi eux, Siaka KOUYATE de Niagassola (préfecture de Siguiri, Guinée), famille gardienne du sosobala (balafon de Soumaoro Kanté)

La *Charte de Kurukan Fuga* est le premier texte connu de la sous-région ouest-africaine sur l'organisation de la cité et les règles de vie commune. Pour mémoire elle a été adoptée pour régir la vie du grand ensemble manding, par les représentants du Mandé et leurs alliés, réunis en 1236 à Kangaba (Mali) après la bataille de Kirina. Cette Charte régirait donc la société traditionnelle manding depuis le 13<sup>ème</sup> siècle et a été transmise oralement jusqu'à ce jour ; elle stipule notamment :

- ◆ *Chacun a droit à la vie et à la préservation de son intégrité physique*
- ◆ *N'offensez jamais les femmes, nos mères.*
- ◆ *Les femmes, en plus de leurs occupations quotidiennes, doivent être associées à tous nos gouvernements.*
- ◆ *Ne faites jamais du tort aux étrangers.*

La reconstitution de ce document important pour l'Afrique a contribué à la mise en œuvre de plusieurs projets.

➤ **APIC : appui à l'instruction civique**

Le projet APIC enseigne l'instruction civique à partir d'illustrations tirées de la tradition et de la culture africaines. C'est un projet du réseau des radios scolaires francophones, exécuté avec l'appui de la Coopération Suisse au Développement. Devant les nécessités de gérer les bouleversements consécutifs à la démocratisation, plusieurs Etats africains sont à la recherche de modalités et de moyens d'asseoir une véritable culture démocratique. Cette culture a besoin de prendre racine dans l'héritage si riche des traditions dont les valeurs positives avaient permis la coexistence pacifique de différentes communautés en Afrique précoloniale.

Le projet APIC propose 9 (neuf) modules en langues nationales peul et malinké, et s'inspire d'exemples (parmi lesquels de nombreux énoncés de la *Charte de Kurukan Fuga*) recueillis auprès de traditionalistes réputés.

Chaque thème est présenté en parallèle avec l'énoncé correspondant dans la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, charte adoptée par la Conférence de l'Organisation de l'unité Africaine en 1981 et entrée en vigueur en octobre 1986.

➤ **ARTO : archivage de la tradition orale**

En permettant la conservation des documents sonores sur des supports stables et durables, leur reproduction et leur diffusion quasi illimitées, les nouvelles technologies (NTI) offrent en quelque sorte à l'oralité l'équivalent de ce que furent à l'écriture les apports conjugués de l'imprimerie et de la télécommunication. Les NTI constituent une véritable chance pour l'oralité, mais une chance limitée dans le temps. On peut imaginer en effet que ces mêmes NTI, capables d'envoyer une multitude de programmes de télévision et autres services dans les villages les plus enclavés, finiront, si le travail de collecte et de sauvegarde n'est pas opéré, par entamer sérieusement les données des civilisations de l'oralité..

Le projet ARTO (*Archives Sonores...*) a contribué à sauvegarder ce qui pouvait l'être en mettant l'accent sur les savoirs pré-coloniaux encore vivants dont la pertinence pour l'Afrique ne fait plus de doute. Les gens de radio savent recueillir des documents de la tradition vivante ; le réseau des radios rurales (RER), avec sa trentaine de radios, constitue potentiellement un puissant outil de sauvegarde de pans importants de l'oralité.

D'un autre côté, les spécialistes (linguistes, historiens, artistes, etc.) peuvent tirer parti de ces documents en les exploitant selon le sens qu'ils désirent. Ce sont des documents bruts ouverts à toutes les exploitations. Sur le conseil des traditionalistes malinké/bambara et fulfulde/pulaar, la collecte a porté d'une part sur les histoires de village et, d'autre part, sur la parenté plaisante. Plus de 500 CD ont été gravés et remis au CELTHO. Les CD ont été diffusés par les radios. Quelques extraits sonores sont accessibles par internet sur le site [www.africa-orale.org](http://www.africa-orale.org)

## Norea

Le projet ARTO s'était limité à *la tradition vivante*, c'est-à-dire à la culture détenue par des personnes vivantes, délaissant délibérément les phonothèques contenant des bandes magnétiques ou des cassettes dont la durée de conservation est limitée. Or le degré d'urgence à ce niveau est tout aussi grand. C'est pour combler cette lacune que le projet NOREA (Numérisation de l'Oralité Enregistrée en Afrique) a été rédigé à la suite de l'atelier de restitution du projet ARTO qui a eu lieu à Niamey les 11 et 12 février 2002 en présence de traditionalistes, de chercheurs spécialisés, des directeurs du CELHTO, du CERDOTOLA et du CIDLO, du directeur de la Culture et du Patrimoine de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie et des directeurs d'INTERMEDIA et d'INTERMEDIA-Afrique

Deux objectifs généraux avaient été définis :

- Numériser des documents importants de la tradition orale qui se trouvent dans un état précaire sur des bandes ou des cassettes dans diverses archives sonores de l'Afrique francophone.
- Renforcer ARTO, la bibliothèque sonore abritée au CELHTO, en complétant les documents de la tradition vivante recueillis dans des documents plus anciens archivés au niveau des radios et des institutions de recherche.

Avec le présent projet, le CELHTO et Intermedia Consultants entendent organiser une rencontre à Bamako, au cours de l'année 2004, en vue de discuter et de mettre en œuvre les applications les plus pertinentes pour l'Afrique des résultats des activités décrites ci-dessus. Il s'agira principalement de retenir la ou les formes les plus appropriées de la *Charte de Kurukan Fuga* aux fins de diffusion et, éventuellement, de publication. On y réfléchira aussi des possibilités de donner une plus grande visibilité à la Charte, à travers une série d'exploitations accessibles.

### Objectifs de la rencontre de Bamako

1. Restitution des résultats des ateliers organisés par Intermedia à Kankan (mars 1998), Mopti (juin 1999) et Niamey (février 2002) ;
2. Valider la version de la *Charte de Kurikan Fuga* mise à jour lors de l'atelier de Kankan ;
3. Décider des formes les plus appropriées pour la publication et la diffusion des différentes versions de la Charte ;
4. Formuler des recommandations pour une exploitation de la Charte en vue de renforcer l'unité sous-régionale et africaine et pour la coopération culturelle internationale ;
5. Formuler une recommandation pour les centres régionaux (Ciciba, Océan Indien, etc.) en reprenant la collecte des traditions orales portant sur la tolérance et les normes réglementaires de la vie en société ;

6. Formuler des recommandations sur les travaux à entreprendre pour une meilleure valorisation de la culture et des traditions africaines

#### **Quelques repères et questions pour alimenter la réflexion**

- Des historiens africains affirment détenir des versions de la Charte. Peut-on confronter dès lors toutes les versions recueillies et parvenir éventuellement à une harmonisation des textes ?
- Quels mécanismes faut-il mettre en place pour une large diffusion de la Charte à l'échelle sous-régionale, régionale et dans le monde ? Publication d'un ouvrage ? Traduction dans les langues internationales ? BD ? Fresque historique ? CD ? Manuel scolaire ? Commémoration ? Agenda culturel africain et international ?...
- Quelle suite donner aux projets nés de l'atelier de Kankan : enseignement de l'éducation civique en s'appuyant sur les valeurs de la tradition et de la culture africaine, sauvegarde de la tradition vivante par la collecte et la numérisation des éléments recueillis, numérisation des archives sonores en perdition ?
- Quel rôle peuvent jouer les communicateurs traditionnels dans l'intégration africaine, dans la gestion et la prévention des conflits, dans l'instauration d'une culture démocratique et de paix ?
- Célébration d'une journée du cousinage en Afrique de l'Ouest dans le cadre de la prévention des conflits.

**Martin Faye**  
**Intermédia Consultants Afrique**

**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO-UA)

---

2002

# Argumentaire de la Rencontre autour de "la charte de Kurukan Fuga"

Faye, Martin

CELHTO-UA

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/7839>

*Downloaded from African Union Common Repository*